

COMMUNIQUE N° 2026 000017/MTFPDS-SG DU

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU DIALOGUE SOCIAL,

COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions des arrêtés interministériels n°2026-3071/MTFPDS-MEF-SG du 21 septembre 2026 ; n°2026-3072/MTFPDS-MEF-SG du 21 septembre 2026 et n°2026-3073/MTFPDS-MEF-SG du 21 septembre 2026, sont ouverts les concours directs de recrutement dans la Fonction publique d'Etat de **1.122 Agents** dont les emplois à pouvoir sont déterminés comme suit :

Cadre de l'administration générale :

Cinquante-quatre (54) Secrétaires d'Administration (Catégorie « B2 »)
Cent (100) Attachés d'Administration..... (Catégorie « B1 »)
Trente (30) Adjoints d'Administration..... (Catégorie « C »)

Cadre du Travail et de la sécurité sociale :

Dix (10) Contrôleurs du Travail et de la Sécurité sociale (Catégorie « B2 »)

Cadre des Arts et de la Culture :

Dix (10) Techniciens des Arts et de la Culture (Catégorie « B2 »)

Cadre de l'Action sociale :

Dix (10) Administrateurs de l'Action sociale (Catégorie « A »)

Cadre des Ressources Humaines :

Sept (07) Administrateurs des ressources Humaines (Catégorie « A »)
Sept (07) Techniciens supérieurs des ressources Humaines (Catégorie « B2 »)

Cadre de l'Agriculture et du Génie rural :

Quinze (15) Ingénieurs de l'Agriculture et du Génie rural (Catégorie « A »)
Vingt-et-un (21) Techniciens de l'Agriculture et du Génie rural (Catégorie « B2 »)
Vingt-six (26) Agents techniques de l'Agriculture et du Génie rural (Catégorie « C »)

Cadre des Eaux et Forêts :

Dix (10) Ingénieurs des Eaux et Forêts (Catégorie « A »)
Quatorze (14) Techniciens des Eaux et Forêts (Catégorie « B2 »)
Vingt-cinq (25) Agents techniques des Eaux et Forêts (Catégorie « C »)

Cadre de l'Elevage :

Six (06) Vétérinaires et Ingénieurs de l'Elevage (Catégorie « A »)
Huit (08) Techniciens de l'Elevage (Catégorie « B2 »)
Vingt-six (26) Agents techniques de l'Elevage (Catégorie « C »)

Cadre de la Planification :

Dix-huit (18) Techniciens des travaux de Planification (Catégorie « B2 »)
Quatre (04) Techniciens des travaux de Planification (Catégorie « B1 »)

Cadre des Finances :

Cinquante (50) contrôleurs des Finances (Catégorie « B2 »)
Seize (16) contrôleurs des Finances (Catégorie « B1 »)

Cadre du Trésor :

Trente-huit (38) Contrôleurs du Trésor (Catégorie « B2 »)
Dix-neuf (19) Contrôleurs du Trésor (Catégorie « B1 »)
Huit (08) Adjoints du Trésor (Catégorie « C »)

Cadre des Services économiques :

Dix (10) Contrôleurs des Services économiques (Catégorie « B2 »)
Huit (08) Contrôleurs des Services économiques (Catégorie « B1 »)

Cadre des Impôts :

Huit (08) Contrôleurs des Impôts (Catégorie « B2 »)
Dix (10) Contrôleurs des Impôts (Catégorie « B1 »)

Cadre des Douanes :

Deux cent (200) Agents de Constatation des Douanes (Catégorie « C »)

Cadre des Constructions Civiles :

Dix (10) Ingénieurs des constructions civiles (Catégorie « A »)
Dix (10) Techniciens des constructions civiles (Catégorie « B2 »)
Dix (10) Techniciens des constructions civiles (Catégorie « B1 »)
Trente (30) Agents techniques des constructions civiles (Catégorie « C »)

Cadre de l'Industrie et des Mines :

Huit (08) Ingénieurs de l'Industrie et des mines (Catégorie « A »)
Vingt-trois (23) Techniciens de l'Industrie et des mines (Catégorie « B2 »)

Seize (16) Techniciens de l'Industrie et des mines (Catégorie « B1 »)
Quinze (15) Agents techniques de l'Industrie et des mines (Catégorie « C »)

Cadre de l'Informatique :

Dix-huit (18) Ingénieurs informaticiens (Catégorie « A »)
Quarante-cinq (45) Techniciens de l'informatique (Catégorie « B2 »)

Cadre de l'Information et de l'Audiovisuel :

Quatre (04) Journalistes/Réalisateurs..... (Catégorie « A »)
Deux (02) Contrôleurs de l'Information (Catégorie « B2 »)

Cadre de la Jeunesse et des Sports :

Huit (08) Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports (Catégorie « A »)
Trois (03) Instructeurs de la Jeunesse et des Sports (Catégorie « B2 »)

Cadre du Tourisme :

Deux (02) Administrateurs du Tourisme (Catégorie « A »)

Cadre de la Statistique :

Trois (03) Ingénieurs de la Statistique..... (Catégorie « A »)
Cinq (05) Techniciens de la Statistique..... (Catégorie « B2 »)

Cadre de la Santé :

Vingt-et-un (21) Médecins spécialistes niveau DES (Catégorie « A »)
Trente (30) Médecins, Pharmaciens et Odontostomatologues niveau FMOS (Catégorie « A »)
Quatorze (14) Assistants Médicaux niveau Master (Catégorie « A »)
Vingt-cinq (25) Techniciens supérieurs de Santé (Catégorie « B2 »)
Cinquante-deux (52) Techniciens de Santé (Catégorie « B1 »)

Peut faire acte de candidature toute personne :

- possédant la nationalité malienne ;
- jouissant de ses droits civiques ;
- de bonne moralité ;
- âgée au 31 décembre 2026 de :
 - 18 ans au moins (au minimum) et de 35 ans au plus (au maximum) pour la catégorie C.
 - 38 ans au plus (au maximum) les catégories B1 et B2 ;
 - 43 ans au plus (au maximum) pour la catégorie A.
- Détentrice de diplôme national ou étranger de niveau équivalent donnant accès à l'une des catégories de la Fonction publique d'Etat dans les corps et spécialités concernés.

Cadre de l'administration générale :

Secrétaire d'Administration : Catégorie « B2 » : (54 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) de type Institut Universitaire de Gestion (IUG) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : -Secrétariat/Secrétariat assistant de gestion	54
--	----

Attachés d'Administration : « Catégorie B1 » (100 postes à pourvoir)

Brevet de Technicien 2 ^{ème} partie (BT2) de type ECICA ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : -Secrétariat de direction (médium français)	100
--	-----

Adjoints d'Administration : « Catégorie C » (30 postes à pourvoir)

Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) de type Centre de Formation Professionnelle « Soumagourou KANTE » ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Employé de bureau/ Travail de bureau (médium français)	30
--	----

Cadre du Travail et de la sécurité sociale :

Contrôleurs du Travail et de la Sécurité sociale : Catégorie « B2 » : (10 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) de type Institut Universitaire de Gestion (IUG) ou de diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Gestion des Ressources humaines	10
---	----

Cadre des Arts et de la Culture :

Techniciens des Arts et de la Culture : « Catégorie B2 » : (10 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) de type Institut Universitaire de Technologie (IUT) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Archivage/Archivage numérique	04
- Art et culture.....	02
- Documentation/ Métier du livre	02
- Plasticien /Designer	02

Cadre de l'Action sociale :

Administrateurs de l'Action sociale : « Catégorie A » : (10 postes à pourvoir)

Diplôme supérieur en travail social de type Institut national de Formation des travailleurs sociaux (INFTS) ou de Licence ou Maîtrise de type Faculté des Sciences humaines et des Sciences de l'Education de Bamako ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Sociologie/Anthropologie.....	04
- Développement communautaire/Développement local	03
- Psychologie/Docimologie	03

Cadre des Ressources humaines :

Administrateurs des Ressources humaines : « Catégorie A » : (07 postes à pourvoir)

Licence ou Master de type Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Bamako ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Gestion des Ressources humaines.....	07

Techniciens supérieurs des Ressources Humaines : « Catégorie B2 » : (07 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) de type Institut Universitaire de Gestion (IUG) ou de diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Gestion des Ressources humaines.....	07

Cadre de l'Agriculture et du Génie rural :

Ingénieurs de l'Agriculture et du Génie rural : (15 postes à pourvoir)

Diplôme d'ingénieur de type IPR/IFRA de niveau Licence ou Master ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Agriculture/Agronomie/Production Végétale	06
- Agroéconomie	02
- Aménagement hydro-agricole/Génie rural	03
- Maîtrise en vulgarisation agricole.....	02
- Machinisme agricole/Equipements agricole.....	02

Techniciens de l'Agriculture et du Génie rural : « Catégorie B2 » : (21 postes à pourvoir)

Diplôme de Brevet de Technicien supérieur de type IPR/IFRA ou Diplôme de Brevet de Technicien de type Centre d'Apprentissage Agricole (CAA) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Agriculture/Agronomie/ Production Végétale	08
- Aménagement hydro-agricole/Génie rural	08
- Protection des végétaux	03
- Machinisme agricole	02

h

Agents techniques de l'Agriculture et du Génie rural : « Catégorie C » : (26 postes à pourvoir)

Diplôme de CAPA de type Centre d'Apprentissage Agricole (CAA) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Agriculture/Agronomie	23
- Machinisme agricole.....	03

Cadre des Eaux et Forêts :

Ingénieurs des Eaux et Forêts : (10 postes à pourvoir)

Diplôme d'ingénieur de type IPR/IFRA ou de niveau Licence ou Master ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Eaux et Forêts.....	06
- Biologie-Environnement ou Ecologie.....	04

Techniciens des Eaux et Forêts « Catégorie B2 » : (14 postes à pourvoir)

• Diplôme de Brevet de Technicien supérieur de type IPR/IFRA ou Diplôme de Brevet de Technicien de type Centre de Formation Pratique Forestier (Col. Jean Djigui KEITA) de Tabacoro, ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Eaux et Forêts	06
• Diplôme de Brevet de Technicien, Diplôme de type Centre de Formation Pratique en Aquaculture de Molodo (CFPA) ou Diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Aquaculture/Halieuistique et Aquaculture	08

Agents techniques des Eaux et Forêts « Catégorie C » : (25 postes à pourvoir)

• Diplôme d'Agents Techniques des Eaux et Forêts de type Centre de Formation Pratique Forestier (Col. Jean Djigui KEITA) de Tabacoro, ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Eaux et Forêts	15
• Diplôme d'Agent technique de type Centre de Formation Pratique en Aquaculture de Molodo (CFPA) ou Diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Aquaculture	10

Cadre de l'Elevage :

Vétérinaires et Ingénieurs de l'Elevage : (06 postes à pourvoir)

Diplôme d'ingénieur de type IPR/IFRA ou de la FST de niveau Licence ou Master ou diplôme de Doctorat de médecine vétérinaire ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Elevage/Zootecnie/Production animale	03
- Amélioration génétique des animaux	02
- Virologie/Microbiologie	01

Techniciens de l'Elevage : « Catégorie B2 » : (08 postes à pourvoir)

Diplôme de Brevet de Technicien supérieur de type IPR/IFRA ou du Centre de Formation Pratique en Elevage ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Elevage/Production animale.....	08
--	----

Agents techniques de l'Elevage : « Catégorie C » : (26 postes à pourvoir)

Diplôme d'Agent technique de type Centre de Formation Pratique en Elevage (CFPE) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Elevage.	26
--	----

.....

Cadre de Planification :

Techniciens des Travaux de Planification : « Catégorie B2 » : (18 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) de type Institut universitaire (IUG) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Finances/Finances-Comptabilité-Audit/Comptabilité Publique.....	18
---	----

Techniciens des Travaux de Planification : « Catégorie B1 » : (04 postes à pourvoir)

Brevet de Technicien 2 ^{ème} partie (BT2) de type ECICA ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Comptabilité/Techniques comptables	04
---	----

.....

Cadre des Finances :

Contrôleurs des Finances : « Catégorie B2 » : (50 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) de type Institut universitaire (IUG) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Finances/Finances-Comptabilité-Audit/ Comptabilité publique.....	50
--	----

Contrôleurs des Finances : « Catégorie B1 » : (16 postes à pourvoir)

Brevet de Technicien 2 ^{ème} partie (BT2) de type ECICA ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Comptabilité/ Techniques comptables/	16
---	----

Cadre du Trésor :

Contrôleurs du Trésor : « Catégorie B2 » : (38 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) de type Institut universitaire de Gestion (UG) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Finances/Finances-Comptabilité-Audit/ Comptabilité publique	38
--	-----------

Contrôleurs du Trésor : « Catégorie B1 » : (19 postes à pourvoir)

Brevet de Technicien 2 ^{ème} partie (BT2) de type ECICA ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Comptabilité/ Techniques comptables	19
---	-----------

Adjoints du Trésor : « Catégorie C » : (08 postes à pourvoir)

Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) de type Centre de Formation Professionnelle « Soumagourou KANTE » ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Aide-comptabilité	08
--	-----------

Cadre des Services économiques

Contrôleurs des Services économiques : « Catégorie B2 » : (10 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) de type Institut universitaire de Gestion (IUG) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Marketing-communication/ Technique de commercialisation/Commerce international	10
--	-----------

Contrôleurs des Services économiques : « Catégorie B1 » : (08 postes à pourvoir)

Brevet de Technicien 2 ^{ème} partie (BT2) de type ECICA ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Comptabilité/Techniques comptables	08
--	-----------

Cadre des Impôts

Contrôleurs des Impôts : « Catégorie B2 » : (08 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) de type Institut universitaire de Gestion (IUG) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Impôts/Gestion d'Entreprise et d'Administration	08
---	-----------

Contrôleurs des Impôts : « Catégorie B1 » : (10 postes à pourvoir)

Brevet de Technicien 2ème Partie (BT2) de type ECICA ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Impôts	10
--	-----------

Cadre des Douanes :

Agents de Constatation des Douanes « Catégorie C » : (200 postes à pourvoir)

Certificat d'Aptitude professionnel (CAP) de type Centre de Formation professionnelle (CFP), Institut de Formation professionnelle (IFP) ou diplôme étranger de même niveau équivalent dans la spécialité ci-après : - Transit/Douanes	200
<i>NB : le candidat doit impérativement ajouter une copie certifiée conforme de son attestation du DEF au moment du dépôt de sa candidature.</i>	

Cadre des Constructions civiles :

Ingénieurs des Constructions civiles : (10 postes à pourvoir)

Diplôme d'Ingénieur de type Ecole Nationale d'ingénieurs (ENI-ABT) de niveau Licence ou Master ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Bâtiment/Génie civil	02
- Topographie/Cartographie/Système d'Information Géographique (SIG)	02
- Travaux publics	02
- Architecture	02
- Urbanisme	02

Techniciens des Constructions civiles : « Catégorie B2 » : (10 postes à pourvoir)

Diplôme de Technicien Supérieur de type Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI ABT), ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Bâtiment	06
- Dessin Bâtiment	04

Techniciens des Constructions civiles : « Catégorie B1 » : (10 postes à pourvoir)

Brevet de Technicien 2ème Partie (BT2) de type ECICA ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités Ci-après :	
- Bâtiment/Chef chantier Bâtiment	04
- Travaux publics	06

Agents techniques des Constructions civiles : (30 postes à pourvoir)

Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) de type Centre de Formation professionnelle (CFP) ou Institut de Formation professionnelle (IFP) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci- après :	
-Plomberie sanitaire.....	15
-Dessin Bâtiment.....	15

Cadre de l'Industrie et des Mines :

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines : (08 postes à pourvoir)

Diplôme d'ingénieur de type Ecole nationale d'Ingénieurs (ENI-ABT) de niveau Licence ou Master ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Assainissement/GIRE Eau Environnement/Hydraulique/Hydrogéologie	03
- Chimie/Chimie analytique/Chimie appliquée	01
- Electromécanique/Electrotechnique/ Electronique/Automatisme	02
- Energétique/Energies renouvelables	02

Techniciens de l'Industrie et des Mines « Catégorie B2 » : (23 postes à pourvoir)

Diplôme de Technicien supérieur de type Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI-ABT) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci- après :	
- Chimie/Chimie analytique/Chimie appliquée	12
- Géotechnique/Pédologie/Forage/Sondage du Sol	01
- Génie industriel et Maintenance (Electricité)	10

Techniciens de l'Industrie et des Mines : « Catégorie B1 » : (16 postes à pourvoir)

Diplôme de Brevet de Technicien 2ème Partie (BT2) de type ECICA ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Mécanique Automobile/Réparation et Maintenance Automobile	05
- Chimie/Chimie analytique	02
- Electricité	02
- Froid/Froid-Climatisation	02
- Géologie	03
- Electronique/Electronique audiovisuelle/Electronique industrielle	02

Agents techniques de l'Industrie et des Mines : « Catégorie C » : (15 postes à pourvoir)

Certificat d'Aptitude professionnel (CAP) de type CFP-Soumaourou KANTE ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci- après :	
- Mécanique Automobile.....	03
- Mécanique générale	06
- Electricité/Electricité Bâtiment/ Monteur électricien	06

Cadre de l'Informatique :

Ingénieurs informaticiens : (18 postes à pourvoir)

Diplôme d'ingénieur informaticien de type Institut universitaire de Gestion (UG) de niveau Licence ou Master ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Administrateur des Bases de Données	03
- Informatique de Gestion	02
- Analyste programmeur/Développement Web/ Programmation informatique	03
- Cybersécurité/ Sécurité informatique	02
- Génie informatique	02
- Administrateur Systèmes/Réseaux informatiques/Management des Systèmes informatiques	04
- Intelligence Artificielle/Data Science/Big Data	02

Techniciens de l'informatique « Catégorie B2 » : (45 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) en Informatique de type Institut universitaire de Gestion (IUG) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Analyste programmeur/Développement Web/Programmation informatique	10
- Informatique de gestion	13
- Maintenance informatique	12
- Réseau-Télécom/Réseau informatique	10

Cadre de l'Information et de l'Audiovisuel :

Journalistes-Réalisateurs : (04 postes à pourvoir)

Diplôme de journalisme de type Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (ESJSC) de niveau Licence ou Master ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Journalisme/Communication	04

Contrôleur de l'Information « Catégorie B2 » : (02 postes à pourvoir)

Diplôme universitaire de Technologie (DUT) en Information ou Communication ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Information et Communication/Communication/Journalisme/Médias/Multimédias	02

Cadre de la Jeunesse et des Sports :

Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports « Catégorie A » : (08 postes à pourvoir)

Diplôme d'Inspecteur de Jeunesse et de Sport de type INJS ou de niveau au moins égal à la Licence ou de diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité :	
- Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives/ Sciences et Techniques des Activités socio-éducatives, de Jeunesse et Loisirs	08

Instructeurs de la Jeunesse et des Sports « Catégorie B2 » : (03 postes à pourvoir)

Diplôme d'instructeur de Jeunesse et de Sport de type INJS ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités :	
- Sciences et Techniques des Activités physiques et sportives (Athlétisme, Football, Handball, Basketball)	01
- Sciences et techniques des Activités socio-éducatives, de Jeunesse et Loisirs	02

Cadre du Tourisme :

Administrateurs du Tourisme : (02 postes à pourvoir)

Diplôme Universitaire de Technologie de type Institut universitaire de Gestion (IUG) de niveau Licence ou Master ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité :	
- Tourisme-Hôtellerie/Hôtellerie et Tourisme.....	02

Cadre de la Statistique :

Ingénieurs de la Statistique : (03 postes à pourvoir)

Diplôme d'Ingénieur de la Statistique de niveau Licence ou Master ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Statistique/Econométrie/Démographie	03

Techniciens de la Statistique « Catégorie B2 » : (05 postes à pourvoir)

Diplôme de Technicien supérieur de la Statistique de type Centre de Formation et de Perfectionnement en Statistique (CFP-Stat) ou diplôme étranger de niveau équivalent dans la spécialité ci-après :	
- Statistique et Traitement informatique des Données	05

Cadre de la Santé :

Médecins spécialistes niveau DES : (21 postes à pourvoir)

Diplôme de type DES dans les spécialités ci-après :	
Anesthésie-Réanimation	02
Cardiologie	02
Chirurgie générale	01
Dermatologie/Léprologie	01
Gastroentérologie	01
Gynécologie-Obstétrique	02
Hématologie	01
Médecine interne	01
Neurologie	01
Odontostomatologie	01
Ophtalmologie	02
Otorhino laryngologie (ORL)	01
Pédiatrie	01
Pneumologie	01

Diplôme de type DES dans les spécialités ci-après :	
Radiologie/Imagerie médicale	01
Traumatologie-Orthopédie	01
Urologie	01

Médecins Pharmaciens spécialistes niveau FMOS/IFPHA : (30 postes à pourvoir)

Diplôme de type FMOS / FPHA ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Médecine générale	22
- Pharmacie générale.....	08

Assistants médicaux (niveau Master) : (14 postes à pourvoir)

Diplôme d'Assistant médical de type INFSS ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Anesthésie/Réanimation.....	04
- Biologie médicale/ Pharmacie.....	03
- Bloc opératoire	02
- Imagerie médicale	02
- Odontostomatologie	02
- Kinésithérapie	01

Techniciens Supérieurs de Santé « Catégorie B2 » : (25 postes à pourvoir)

Diplôme de Technicien supérieur de Santé de type INFSS ou DGESRS ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Infirmier d'Etat	10
- Sage-Femme	10
- Biologie médicale.....	05

Techniciens de Santé « Catégorie B1 » : (52 postes à pourvoir)

Diplôme de Technicien de Santé de type INFSS ou CNECE ou diplôme étranger de niveau équivalent dans les spécialités ci-après :	
- Infirmier/Santé publique	20
- Obstétrique.....	20
- Labo-Pharmacie	12

Conformément à l'Ordonnance n°2026-003/PT-RM du 02 mars 2026 portant Statut général des Fonctionnaires :

- les contestations relatives à la date de naissance mentionnée sur l'arrêté d'intégration ne sont recevables que dans les deux (02) mois qui suivent la prise de service du fonctionnaire après l'accomplissement du service militaire obligatoire ;
- les fonctionnaires relevant du présent Statut général ne sont pas autorisés à participer aux concours directs de recrutement d'autres Corps relevant du Statut général des Fonctionnaires ou des Corps relevant d'autres Statuts quel que soit leur cadre ou leur Corps d'appartenance.
- Ne peuvent également prendre part aux concours directs de recrutement les fonctionnaires qui ont été révoqués ou licenciés.

L'admission d'un candidat au concours peut être annulée pour des faits antérieurs à son intégration et qui, s'ils avaient été connus, auraient fait obstacle à sa candidature ou à son admission.

Toute tentative de fraude ou de falsification d'âge, de diplôme entraînera des poursuites judiciaires.

.....
Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- *un certificat de nationalité ;*
- *une fiche de candidature à renseigner par le ou la candidat(e) lui-même ou elle-même et timbrée à 200 FCFA, disponible au Centre national des Concours de la Fonction publique ou auprès des Gouverneurs de Région et sur le site : www.cncfp.ml ;*
- *une copie certifiée conforme du diplôme ou une attestation en tenant lieu ;*
- *une copie certifiée conforme de la lettre d'équivalence (pour les diplômes étrangers) ;*
- *un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;*
- *une photocopie de l'une des pièces en cours de validité ci-après : la carte d'identité nationale, la carte NINA lisible ou de la fiche individuelle d'enrôlement du RAVEC (une photo d'identité ci-nécessaire), la carte biométrique ou le passeport ;*
- *une copie de l'arrêté d'habilitation des programmes de formation des établissements privés ;*
- *un certificat médical délivré par un service médical public spécialisé attestant le handicap pour les candidats en situation de handicap.*

Les dossiers de candidature sont reçus tous les jours ouvrables **de 08 heures à 13 heures à compter du Mercredi 14 octobre 2026** au Centre national des Concours de la Fonction publique ou auprès des Gouvernorats de Région concernés.

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 13 novembre 2026 à 16 heures, délai de rigueur.

NB :

- ✚ **Les photocopies d'acte de naissance ne sont pas acceptées.**
- ✚ **L'appel des candidats est prévu pour 07 heures et le démarrage des épreuves est à 08 heures.**
- ✚ **L'accès à la salle est subordonné à la présentation de l'une des pièces en cours de validité ci-après : la carte d'identité nationale, la carte NINA lisible ou de la fiche individuelle d'enrôlement du RAVEC (une photo d'identité ci-nécessaire), la carte biométrique ou le passeport.**
- ✚ **L'interdiction d'introduire dans le centre des concours un sac, un téléphone portable (ou tout autre gadget électronique) et des documents non expressément autorisés.**
- ✚ **Aucun candidat n'est accepté en salle quinze (15) minutes après le démarrage des épreuves, quel que soit le motif de son retard ;**
- ✚ **Après le délai de traitement des listes provisoires, aucune réclamation n'est recevable.**

Le concours comportera deux (02) épreuves :

1°) Une Epreuve technique portant sur le domaine de formation des candidats d'une durée de trois (3) heures affectées du coefficient deux (2) ;

2°) Une Epreuve de Culture générale d'une durée de trois (3) heures affectées du coefficient un (1).

- ✚ **Les épreuves sont notées de zéro (0) à vingt (20).**
- ✚ **Il n'y a pas de notes éliminatoires.**
- ✚ **Le minimum de la moyenne d'admissibilité est 10/20.**
- ✚ **Les candidats admis sont classés par ordre de mérite au prorata des emplois à pourvoir mis en concours.**

Les épreuves se dérouleront à **Bamako** et dans les **Centres Régionaux**, suivant le calendrier ci-après.

Journée	Cadre	Corps	Dates des concours
1	Agriculture et Génie Rural	Ingénieurs de l'Agriculture et du Génie rural (A)	09/01/2027
		Techniciens de l'Agriculture et du Génie rural (B2)	
		Agents techniques de l'Agriculture et du Génie rural (C)	
	Eaux et Forêts	Ingénieurs des Eaux et Forêts (A)	
		Techniciens des Eaux et Forêts (B2)	
		Agents techniques des Eaux et Forêts (C)	
	Élevage	Vétérinaires et Ingénieurs de l'Élevage (A)	
		Techniciens de l'Élevage (B2)	
		Agents techniques de l'Élevage (C)	
	Constructions Civiles	Ingénieurs des Constructions civiles (A)	
		Techniciens des Constructions civiles (B2)	
		Techniciens des Constructions civiles (B1)	
		Agents techniques des Constructions civiles (C)	
	Industrie et Mines	Ingénieurs de l'Industrie et des Mines (A)	
		Techniciens de l'Industrie et des Mines (B2)	
		Techniciens de l'Industrie et des Mines (B1)	
		Agents techniques de l'Industrie et des Mines (C)	
2	Planification	Techniciens des Travaux de Planification (B2)	10/01/2027
		Techniciens des Travaux de Planification (B1)	
	Finances	Contrôleurs des Finances (B2)	
		Contrôleurs des Finances (B1)	
	Trésor	Contrôleurs du Trésor (B2)	
		Contrôleurs du Trésor (B1)	
		Adjoints du Trésor (C)	
	Services Économiques	Contrôleurs des Services économiques (B2)	
		Contrôleurs des Services économiques (B1)	
3	Impôts	Contrôleurs des Impôts (B2)	16/01/2027
		Contrôleurs des Impôts (B1)	
	Douanes	Agents de Constatation des Douanes (C)	
	Statistique	Ingénieurs de la Statistique (A)	
		Techniciens de la Statistique (B2)	
	Informatique	Ingénieurs informaticiens (A)	
		Techniciens de l'informatique (B2)	
4	Administration Générale	Secrétaires d'Administration (B2)	17/01/2027
		Attachés d'Administration (B1)	
		Adjoints d'Administration (C)	
	Travail et Sécurité Sociale	Contrôleurs du Travail et de la Sécurité sociale (B2)	
	Ressources Humaines	Administrateurs des Ressources humaines (A)	
		Techniciens des Ressources humaines (B2)	
5	Action Sociale	Administrateurs de l'Action sociale (A)	23/01/2027
	Arts et Culture	Techniciens des Arts et de la Culture (B2)	
	Information et Audiovisuel	Journalistes / Réalisateurs (A)	
		Contrôleurs de l'Information (B2)	
	Jeunesse et Sports	Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports (A)	
		Instructeurs de la Jeunesse et des Sports (B2)	
	Tourisme	Administrateurs du Tourisme (A)	
6	Santé	Médecins spécialistes niveau DES (A)	24/01/2027
		Médecins, Pharmaciens et Odontostomatologues niveau FMOS (A)	
		Assistants Médicaux niveau Master (A)	
		Techniciens supérieurs de Santé (B2)	
		Techniciens de Santé (B1)	

IMPORTANT :

I. A L'ATTENTION DES CANDIDATS

Les candidats déclarés admis seront mis à la disposition du Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de la Construction citoyenne et de l'Instruction civique, pour la durée du Service national des Jeunes.

Les candidats déclarés admis sont appelés à servir sur toute l'étendue du Mali (dans les Régions, Préfectures, Arrondissements et Communes), et cela en application de l'Ordonnance n°2026-003 du 02 mars 2026 portant Statut général des Fonctionnaires.

Les candidats ont deux (02) mois pour faire la réclamation des notes à partir de la date de proclamation des résultats, passé ce délai aucune réclamation ne sera reçue.

Les 150 postes non pourvus de l'année 2025 sont reportés aux concours de l'exercice budgétaire 2026.

II. A L'ATTENTION DES PERSONNES HANDICAPEES CANDIDATES :

L'article 27 du Décret n° 2021-0662/PT-RM du 23 septembre 2021 fixant les modalités d'application de la Loi n° 2018-027 du 12 juin 2018 relative aux droits des personnes vivant avec un handicap dispose :
« Les diplômés vivant avec un handicap font le concours d'entrée à la Fonction publique.

A chaque recrutement dans la Fonction publique de l'Etat et des Collectivités territoriales, un quota de 15 % est accordé aux personnes vivant avec un handicap sur la base de l'égalité avec les autres.

Ce quota s'applique aux personnes vivant avec un handicap ayant concouru et qui ont obtenu au moins 10 de moyenne ».

Le classement est effectué par ordre de mérite au prorata des emplois à pourvoir.

III. A L'ATTENTION DES CANDIDATS DU CADRE DES EAUX ET FORETS ET DES DOUANES

L'article 18 du Décret n° 2015-0746/P-RM du 11 novembre 2015 portant Statut particulier des Fonctionnaires du Cadre des Eaux et Forêts dispose : *« Les candidats au recrutement dans l'un des corps du cadre des Eaux et Forêts ne doivent être atteints d'aucune infirmité ou affection les rendant inaptes à l'exercice des fonctions inhérentes et aux activités sur le terrain qui sont principalement dévolues aux fonctionnaires de ces corps. Ils doivent également satisfaire aux exigences d'aptitudes physiques requises pour accomplir les services militaires actif ».*

A cet effet, les candidats du cadre des Eaux et Forêts doivent être aptes physiquement pour accomplir le service militaire actif.

Quant au cadre des Douanes, l'article 8 du Décret n° 2013-122/P-RM du 31 janvier 2013 portant Code de Déontologie et d'Ethique du personnel des Douanes dispose : *« L'agent des Douanes doit être physiquement apte aux tâches qui lui sont confiées. Il doit se maintenir en parfaite condition physique et veiller à son équilibre moral ».*

Par ailleurs, l'article 20 du Décret n° 2013-121/P-RM du 31 janvier 2013 portant Statut particulier des Fonctionnaires du cadre des Douanes dispose : « *La visite médicale d'aptitude des candidats admis dans l'un des Corps du Cadre des fonctionnaires des Douanes doit s'effectuer auprès des services de santé des Armées* ».

Et l'article 21 dudit Décret ajoute : « *Le candidat admis dans l'un des corps des Agents de Constatation et des Contrôleurs des Douanes par concours direct effectue une formation militaire commune de base suivie d'une formation professionnelle de base au Centre de Formation des Douanes d'une durée totale d'un an... Dans tous les cas, aucun Fonctionnaire du Cadre des Douane ne peut être autorisé à exercer au sein des services des Douanes s'il n'a pas effectué au préalable une formation militaire* ».

Par conséquent, seuls les candidats aptes physiquement peuvent postuler pour les corps du cadre des Douanes.

Bamako, le

09 OCT 2026

Le ministre,

Fassoun COULIBALY
Officier de l'Ordre national

